MOISA - Unité mixte de recherche Moisa : Marchés, organisations, institutions et stratégies d'acteurs

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. MOISA - Unité mixte de recherche Moisa : Marchés, organisations, institutions et stratégies d'acteurs. 2014, Montpellier SupAgro, Institut agronomique mediterranéen de Montpellier - IAMM, Centre de cooperation internationale en recherche agronomique pour le développement - CIRAD, Institut national de la recherche agronomique - INRA. hceres-02033452

HAL Id: hceres-02033452

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033452

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Marchés, Organisations, Institutions et Stratégies d'Acteurs

MOISA

sous tutelle des établissements et organismes :

Centre International d'Études Supérieures en Sciences Agronomiques - Montpellier SupAgro

Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement - CIRAD

Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier - IAMM

Institut National de la Recherche Agronomique - INRA

Décembre 2013

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Pour l'AERES, en vertu du décret du 3 novembre 2006[1]*,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M. Claude MENARD, président du comité

[1] Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Marchés, Organisations, Institutions et Stratégies d'Acteurs
Acronyme de l'unité :	MOISA
Label demandé :	UMR
N° actuel :	INRA 1110, CIRAD 99
Nom du directeur (2013-2014) :	M. Etienne MONTAIGNE
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M. Etienne MONTAIGNE

Membres du comité d'experts

Président :	M. Claude MENARD, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Experts :	M. Jean CORDIER, AgroCampus Ouest
	M. Jean-Pierre HASSOUN, EHESS
	M. Michel SIMIONI, INRA (représentant des CSS INRA)

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Etienne FARVAQUE

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Pascal BERGERET, IAM Montpellier

M. Bruno BLONDIN, Montpellier Sup Agro

M. Pierre FABRE, CIRAD

M. Patrick SENTIS (directeur de l'École Doctorale d'Economie – Gestion, N° 231)

M. Daniel SERRA (directeur Honoraire de l'École Doctorale d'Economie – Gestion, N° 231)

M. Alban THOMAS, INRA

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'historique de l'unité « Marchés, Organisations, Institutions et Stratégies d'Acteurs » (MOISA) nécessite d'être rappelé pour comprendre les forces et faiblesses de cette équipe de recherche.

Le MOISA résulte du regroupement de chercheurs relevant de quatre institutions différentes (le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement - CIRAD, l'Institut agronomique méditérranéen de Montpellier - IAMM, l'institut national de la recherche agronomique - INRA, et le centre international d'études supérieures en sciences agronomiques – Montpellier SupAgro). Le regroupement s'est amorcé il y a plus de dix ans (au départ sans le CIRAD) et s'est accéléré après 2008. Malgré des efforts de coordination accrus et notables suite à la précédente évaluation du MOISA par l'AERES, cette unité reste néanmoins tributaire au plan administratif de quatre tutelles qui ont des statuts différents et obéissent à des normes et procédures distinctes. En outre, cela se traduit par une localisation sur des sites différents, par des services administratifs partagés en partie seulement, et par des services logistiques (centre de documentation, services informatiques) partagés non seulement entre les quatre composantes du MOISA, mais aussi par d'autres entités (dont l'UMR Laboratoire Montpelliérain d'Economie Théorique et Appliquée - LAMETA). Il en résulte une complexité de la gestion de l'unité, malgré des améliorations au cours du dernier contrat au dire de l'équipe de direction, et parfois aussi des avantages, en particulier en termes de soutien financier. En ce qui concerne la localisation géographique, celle-ci donne évidemment lieu à dispersion, ce qui ne facilite pas les synergies ; mais l'unité semble avoir en partie surmonté ces difficultés grâce à l'organisation d'activités communes (séminaires, programmes de formation, journées conjointes). Il n'en reste pas moins qu'il y a là une source de difficultés supplémentaires.

Mais surtout il y a dans cette structure à plusieurs tutelles une source de complexité quant aux objectifs assignés aux chercheurs et donc quant aux objectifs fixés au MOISA. Cela se traduit notamment par une tension entre les obligations d'expertise, les obligations d'enseignement, et les obligations de recherche.

Le MOISA est pour le moment organisé en quatre axes, au sein desquels les membres de l'unité collaborent et circulent de façon fluide, ce qui explique que l'évaluation est réalisée de façon globale, et non par thèmes ou équipes. Les axes sont intitulés, respectivement, « Recherches sur les gouvernances consommateurs, entreprises et filières agro-alimentaires et rurales » - REGAAL, principalement orienté vers la gestion –avec deux dimensions principales, gouvernance d'une part, consommation de l'autre; « Marchés agricoles instabilités et sécurité alimentaire » - MAISA, principalement identifié au CIRAD et centré sur les problèmes de volatilité des prix agricoles et de sécurité alimentaire ; l'axe « Construction et impact des normes et démarches qualité » - NORMES, très pluridisciplinaire et travaillant principalement sur les questions de développement durable et de qualité sanitaire ; enfin l'axe « Agricultures en mutation, stratégies des ménages et gestion des ressources » -ASG, qui résulte de la restructuration de deux équipes, l'une travaillant sur la gouvernance des ressources et des territoires, l'autre sur la consommation et l'alimentation durable. On aura immédiatement noté certains recouvrements entre les domaines couverts par les axes. Le regroupement prévu dans le nouveau contrat des axes MAISA et NORMES, réduisant à trois le nombre d'axes, devrait réduire au moins en partie ces problèmes de recoupements.

Équipe de direction

Le MOISA est une équipe de relativement grande taille (avec un effectif de 65 membres titulaires, l'unité totalisant 102 personnes au 30/06/2013 en incluant doctorants, CDD et chercheurs accueillis), mais dont l'effectif est en recul depuis la dernière évaluation en raison de départs non remplacés (le rapport reviendra également sur ce point ci-dessous). Il s'agit d'une équipe pluridisciplinaire, avec une dominante en économie (environ 50 % des effectifs selon l'estimation du directeur), mais aussi des effectifs significatifs en gestion (25 %) et en SHS (25 %). Le directeur de l'unité est M. Etienne MONTAIGNE, assisté d'une directrice adjointe, M^{me} Paule MOUSTIER et d'une chargée des relations avec l'IAMM (M^{me} Selma TOZANLI). L'équipe de direction semble soudée et a été présente et active pendant les deux jours de la visite. Suite aux recommandations de l'évaluation précédente, le MOISA a aussi mis en place un Conseil de laboratoire dont la composition, d'après l'organigramme transmis, reflète bien la diversité des institutions et disciplines participant au MOISA.

Nomenclature AERES

SHS1 : Marchés et Organisations

Effectifs de l'unité (sur la base du dossier fourni)

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	17	16
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	29	27
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	13	13
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		2
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	6	1
TOTAL N1 à N6	**65**	**59**

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	37	
Thèses soutenues	32	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *		
Nombre d'HDR soutenues	6	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	16	20

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le comité d'experts a pris note de progrès significatifs accomplis depuis la dernière évaluation. La mise en cohérence des thématiques autour de l'axe agro-alimentaire a été consolidée, la structuration de l'unité rationalisée (même s'il reste des progrès à faire dans cette direction), la capacité d'encadrement accrue (6 HDR ont été soutenues pendant le dernier contrat, ce qui porte le nombre d'encadrants à 16, et quelques HDR sont en préparation). Le comité a aussi constaté une amélioration au niveau de la gouvernance et a apprécié la grande qualité des soutiens logistiques assurés aux chercheurs et aux doctorants, avec une forte motivation du personnel ITA (en particulier du Centre de Documentation) et un taux de satisfaction très élevé du côté des doctorants.

Les problèmes de coordination entre les tutelles restent complexes mais ont apparemment donné lieu à une meilleure coordination et à des efforts de simplification qui restent à poursuivre.

Sur le fond, il y a aussi eu manifestement des progrès dans l'interaction entre des chercheurs provenant des différents établissements. Chaque axe a un responsable (ces responsables étaient présents la première journée et ont présenté un bilan de leurs actions, présentation suivie de discussion avec les membres du comité, ce qui a permis à ceux-ci de se faire une image plus précise du travail des axes, complétant ainsi utilement le rapport détaillé qui leur avait été soumis). Cela se traduit par des présences croisées dans les différents axes mais aussi par des projets et publications impliquant des chercheurs de différentes origines institutionnelles. Les participations croisées à des projets ANR et à des projets internationaux témoignent positivement en ce sens. Le comité a aussi noté des efforts de publication dans des revues de meilleur rang et des efforts pour accroître le nombre de produisants. Ces efforts demandent cependant à être poursuivis et amplifiés.

En effet, des problèmes déjà notés dans le rapport de la précédente évaluation persistent, en particulier la persistance de tensions résultant de demandes divergentes, parfois contradictoires, des tutelles dont relèvent les chercheurs. De façon plus précise, il nous a semblé qu'il y a trois types de demandes (enseignement, recherche, expertise) dont le poids respectif n'est pas toujours bien défini par les tutelles et pas toujours bien géré par l'unité. Un deuxième problème, qui a d'ailleurs été reconnu par les tutelles, tient aux politiques de recrutement, qui deviennent d'autant plus aigues que la structure d'âge de l'équipe a entraîné ou va entraîner à très court terme le départ à la retraite de membres particulièrement actifs, avec un creux au cours des deux contrats précédents dans le recrutement de chercheurs déjà confirmés et susceptibles de jouer un rôle moteur dans l'unité.

Cela rejoint un autre souci du comité d'experts : malgré des efforts certains et une certaine amélioration, la qualité des publications et de la participation et diffusion des résultats scientifiques dans des supports internationaux (publications, colloques, projets) reste une préoccupation qui doit continuer de retenir l'attention de la direction et des tutelles. Celles-ci doivent en particulier être attentives à ce que la recherche de contrats d'études ne prenne pas un poids tel qu'elle devienne un handicap majeur pour la recherche. Symétriquement, les chercheurs doivent se soucier davantage de la valorisation scientifique de la très grande expertise que beaucoup d'entre eux ont acquise sur le terrain.

En somme, MOISA a accumulé, à travers ses différentes composantes, une expertise certaine et dispose d'un réseau de contacts très riche, en particulier sur le bassin méditerranéen et dans les pays en développement. Mais ce savoir demande à être transformé plus activement que ce n'est le cas jusqu'à maintenant en connaissances scientifiques validées par la communauté nationale et internationale. Bref, une transition très positive a été amorçée, mais il importe qu'elle débouche rapidement sur une plus grande visibilité scientifique des résultats, venant ainsi compléter la visibilité déjà acquise en termes d'expertise.

Points forts et possibilités liées au contexte

Tant le rapport d'activité que les auditions des différentes composantes et des personnels du MOISA ont montré la cohérence thématique de l'unité, centrée sur l'agro-alimentaire, une interpénétration prometteuse des disciplines, la richesse des terrains de recherche et l'expertise reconnue qui en résulte, ainsi que le très bon positionnement de l'unité, appuyé sur des partenariats solides et bénéficiant de correspondants locaux importants et capables de nourrir une recherche de haut niveau.

En effet, un point fort de l'unité est l'accès privilégié qu'elle a, grâce a ses liens avec le monde professionnel et les décideurs publics, en particulier sur le bassin méditerranéen, à des sources d'information rarement accessibles aux chercheurs. Il y a là un grand potentiel en termes d'élaboration de données originales. Mais la valorisation de ces données exige aussi une certaine standardisation et harmonisation des pratiques. La direction de l'unité semble consciente de cette nécessité puisqu'elle a créé une commission chargée d'élaborer une charte visant à créer des bases de données qui puissent être transmissibles et avoir un caractère cumulatif. La mise en œuvre de ce projet doit être une priorité dans le prochain contrat.

L'expertise accumulée et la richesse des réseaux appuyés sur des chercheurs très présents sur le terrain peut aussi assurer à l'unité un rôle important eu égard aux politiques publiques. Sans devenir des consultants, les membres du MOISA devraient pouvoir valoriser cette expertise tant au plan scientifique, par exemple par des publications de haut niveau sur la sécurité alimentaire, la consommation de produits agro-alimentaires etc., qu'au plan des analyses des politiques publiques et des recommendations possibles sur ces thématiques.

Enfin, il faut noter un point fort important qui est la qualité des services logistiques assurés aux membres (en particulier le Centre de Documentation, dont les fonctions vont au-delà de la simple gestion des fonds documentaires et qui assure une vraie présence auprès des chercheurs), ainsi que la qualité de l'encadrement des doctorants, fortement mise en avant par ceux-ci et confirmé par les responsables de l'école doctorale. Cela se traduit par une très bonne ambiance de travail, soulignée tant par les ITA que par les doctorants.

Points faibles et risques liés au contexte

Malgré un effort manifeste de l'unité pour accroître sa visibilité par une augmentation du nombre de publications et une meilleure insertion dans des revues de meilleur rang et de diffusion internationale (en particulier par des publications en anglais), ces publications restent trop focalisées sur les revues spécialisées du secteur agro-alimentaire et surtout restent trop concentrées sur un petit nombre de chercheurs. Ce problème concerne l'unité mais aussi les tutelles car il est amplifié par une pyramide des âges marquée par une politique de recrutement mal définie. D'après les données fournies lors de sa présentation par le directeur, il y a eu 22 départs et seulement 9 arrivants sur le quadriennal qui s'achève, créant un creux manifeste dans la tranche d'âge des chercheurs seniors susceptibles de jouer le rôle de « locomotives ». Il y a là un problème auquel l'unité comme les tutellles doivent réfléchir sérieusement et urgemment.

L'unité et ses tutelles doivent aussi repenser l'équilibre entre recherche et expertise. En effet, les différents établissements et organismes exerçant la tutelle assignent aux chercheurs des objectifs différents, parfois contradictoires, non seulement entre tutelles, mais parfois à l'intérieur d'une même tutelle. Il convient d'envoyer des signaux plus clairs aux chercheurs et à l'unité de recherche dans son ensemble. Par ailleurs, les contraintes de financement (et les politiques des tutelles, et en particulier le CIRAD) poussent à une course aux contrats qui a des effets ambigus : si elle permet de multiplier les contacts, en particulier avec les milieux professionnels ou les organismes publics, et de recueillir des données originales, elle induit aussi des perspectives de court terme qui peuvent empiéter sur le temps de recherche et entraîner des externalités négatives sur la stratégie de publications.

Enfin, l'expertise elle-même n'a pas suffisamment été valorisée et publicisée, tant vis-à-vis des tutelles (par exemple l'INRA : les efforts pour rendre l'équipe plus pro-active dans les réseaux de l'INRA doivent nettement être accrus) que dans des collaborations internationales.

Recommandations

Le comité d'experts souhaite faire cinq recommandations principales à l'unité et à ses tutelles concernant la stratégie de recherche du MOISA (des remarques sur la gouvernance sont également faites par la suite).

(1) Il est recommandé d'avoir une meilleure définition des objectifs assignés à l'unité pour le prochain contrat quinquennal. L'unité elle-même doit réfléchir à ce point afin de mieux harmoniser le travail des différentes composantes et surtout mieux cerner ses points forts dans le secteur agricole et agro-alimentaire, de manière à se mettre en piste pour affronter la concurrence (mais aussi en bénéficier) avec d'autres équipes nationales et internationales. Ceci implique l'ouverture sur d'autres unités de manière à compenser les points faibles du MOISA (par exemple, dans le domaine de la modélisation ou des analyses quantitatives) par des coopérations scientifiques adéquates.

(2) Le MOISA a accumulé une expertise importante. Celle-ci doit être systématisée, de manière à être transmissible, et surtout beaucoup mieux valorisée au plan scientifique. D'ailleurs, la valorisation scientifique à un haut niveau ne peut que rendre encore plus crédible l'expertise des chercheurs du MOISA. Mais cela exige aussi des tutelles, malgré les difficultés que cela représente en raison des missions distinctes qui leur sont assignées, qu'elles envoient des signaux plus clairs.

(3) Le MOISA doit mieux se positionner par rapport aux programmes de recherche en cours ou en projet, par exemple concernant la sécurité alimentaire. L'unité a des cartes spécifiques à jouer, tenant à sa connaissance précise de nombreux 'terrains', à sa familiarité avec l'analyse du rôle des institutions dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques (par exemple, eu égard aux signes de qualité). Elle doit développer sa créativité sur ces points forts de manière à améliorer son positionnement par rapport aux autres équipes françaises et internationales travaillant sur des thèmes identiques ou semblables.

(4) Il y a nécessité d'un rééquilibrage entre expertise et recherche. L'unité de recherche et ses tutelles doivent avoir conscience de la nécessité de prendre du recul par rapport à la logique des contrats de manière à développer des rendus scientifiques de haut niveau en s'appuyant sur la richesse de l'expertise accumulée. L'effort fait au cours du précédent contrat pour développer une stratégie de publications doit en ce sens être poursuivi et amplifié.

(5) Compte tenu de ces recommandations, l'unité devrait réfléchir à une politique de recrutements très active, visant tout à la fois à maintenir le potentiel d'experts déjà existant et à renforcer et rééquilibrer le côté de la recherche et des publications. Ici également, des signaux clairs doivent être envoyés (et mis en œuvre) dans cette perspective. L'attractivité de l'environnement de travail (environnement montpelliérain, qualité des services offerts aux chercheurs, etc.) fournit des cartes en ce sens : il faut les faire jouer, en modifiant l'image d'une unité trop enclavée (par exemple en mobilisant davantage de professeurs visiteurs ou de post-doctorants, en prenant davantage d'initiatives destinées à mieux mettre le MOISA sur la carte de la recherche, par exemple par l'organisation de colloques, de journées d'études, de conférences internationales, …).

En résumé, le comité d'experts estime que les efforts entrepris vont dans le bon sens, mais que l'essai doit être transformé dans les meilleurs délais en particulier en matière de politiques de recrutement.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Au delà de la diversité des approches, les travaux effectués au sein de l'unité présentent une cohérence certaine. Du côté de l'offre, les recherches sur la gouvernance dans le secteur agro-alimentaire donnent lieu à une compétence reconnue (rôle de pointe dans un LABEX sur l'entrepreneuriat, travaux sur la responsabilité sociale des entreprises, sur la mise en oeuvre de normes de qualité, etc.). De même, le versant de la demande donne lieu à des travaux originaux sur les comportements des consommateurs (rôle des normes et de la perception de la qualité, comportement des ménages dans les économies en développement, etc.). On notera aussi une production importante sur des thèmes transversaux, qui permettent une collaboration entre les divers axes (volatilité des prix, rôle des mécanismes de régulation, alimentation durable et soutenabilité des pratiques agricoles, etc). Cependant, certains de ces thèmes demanderaient une meilleure insertion dans la recherche internationale (par exemple, sur la volatilité des prix). On attend également des publications issues du programme « Alimentation et Migrations » (ALIMI) de l'ANR à laquelle participent des chercheurs de l'équipe.

On notera aussi que les projets pour le prochain contrat, bien que demandant encore à être précisés, s'inscrivent bien dans cette logique puisqu'ils s'articulent autour de la question du rôle des acteurs et des institutions dans la construction de systèmes alimentaires sécurisés et durables. Le comité prend aussi bonne note de ce que ce projet entend s'articuler à des projets plus vastes, par exemple le projet « *Sustainable Urban Food Systems* » (SURFOOD), appelé à regrouper 16 équipes montpelliéraines, pouvant entrainer des perspectives de collaborations importantes pour le développement et la valorisation des recherches de l'unité. En même temps, il est important pour le MOISA de maintenir la spécificité de ses recherches de manière à nourrir innovation et créativité internes.

Les publications des membres du MOISA se déploient nettement dans deux directions : les publications à caractère scientifique (dont de nombreux ouvrages, qui ont plus d'importance dans les autres domaines des SHS qu'en économie et gestion) et les rapports ou notes à destination d'un large public. Les membres du MOISA sont actifs sur les deux volets, avec une certaine spécialisation tenant pour partie au moins à la nature et aux exigences des institutions auxquelles les chercheurs sont rattachés.

Malgré des efforts et une amélioration certaine des publications de nature académique, des progrès importants restent à faire pour mieux valoriser dans des revues scientifiques de haut niveau les connaissances empiriques approfondies accumulées par les membres de l'équipe. Outre une montée en gamme dans les revues spécialisées, il conviendrait aussi que les chercheurs deviennent plus actifs dans les grandes revues généralistes afin d'améliorer la visibilité des travaux engagés. Par contre, au vu du rapport et des rencontres lors de la visite, la valorisation auprès d'un large public semble mieux assurée, en particulier auprès des organisations professionnelles et des autorités publiques. Cependant, il conviendrait sans doute d'amplifier l'effort déjà entrepris visant à élargir cette audience.

Suite au précédent rapport de l'AERES (2009), de nets progrès du côté de l'encadrement scientifique sont constatés avec 6 nouvelles HDR soutenues et l'association des doctorants à la recherche et aux publications. Ce point a d'ailleurs été confirmé par les représentants de l'Ecole Doctorale qui ont souligné que le MOISA a un taux de réussite très élevé dans le concours qui préside à l'attribution des allocations de recherche, et que les doctorants sont étroitement encadrés. Ces représentants considèrent même comme « exemplaires » les comités de suivi des thèses du MOISA, eu égard à la charte des thèses. Il n'en reste pas moins qu'il faut poursuivre l'effort de qualification en HDR (ce qui semble être le cas puisque quatre HDR supplémentaires seraient déjà en cours) et d'attractivité sur les candidats au doctorat. De ce point de vue, une politique plus active en direction de post-doctorants pourrait contribuer, outre ses avantages scientifiques propres, à mieux faire connaître l'unité dans un vivier plus large de candidats potentiels.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le comité d'experts se félicite du très bon rayonnement du MOISA tenant en particulier à sa réputation au plan de l'expertise. De ce point de vue, l'unité occupe la bonne position, par ses contacts avec les entreprises, les décideurs publics (en particulier régionaux), sa présence sur le terrain dans de nombreux pays grâce en particulier au CIRAD. On note aussi une participation accrue à des projets collaboratifs (LABEX, ANR, projets européens), bien que plusieurs de ces projets soient en fin de cycle, ce qui oblige l'unité à se soucier de leur renouvellement ce qui ne va pas sans difficultés dans le contexte économique actuel. On relève aussi une participation forte à des colloques nationaux et internationaux. Cependant, une remarque de la précédente évaluation garde toute sa pertinence : la

participation des membres du MOISA à des conférences de haut niveau au plan international (*European Agricultural Economic Association, American Agricultural Economic Association*) et aussi plus 'généralistes' reste une lacune importante à combler.

Ce point nous amène à souligner l'importance pour l'unité de renforcer son attractivité académique. Pour des raisons historiques, MOISA a déjà une forte implication dans des collaborations avec les pays du Sud de la Méditerranée et au-delà. Il convient de maintenir et renforcer ces liens, même s'il conviendrait sans doute de réfléchir à un certain recentrage. D'autre part, des efforts effectués pour accroître les liens avec des équipes et chercheurs européens et nord-américains commencent à porter leurs fruits. On note enfin la participation à de nombreuses revues, soit comme rapporteur, soit comme membres des comités de rédaction, mais essentiellement dans le domaine de l'économie agricole et agro-alimentaire. Le comité s'en félicite mais attire aussi l'attention des membres de l'unité sur la nécessité, comme dans le cas des publications, d'être plus actifs en direction de revues plus généralistes.

Le comité d'experts prend note des efforts faits pour mieux s'ancrer dans la communauté scientifique internationale, par exemple par une politique plus active d'invitations de professeurs et chercheurs étrangers ou d'incitations pour ses chercheurs à aller à l'étranger. Mais, si on fait abstraction de la politique très intense de séjours à l'étranger souvent prolongés des chercheurs du CIRAD, cette politique au niveau d'une recherche plus théorique semble trop timide. A en juger par le rapport, par ailleurs très précis, fourni à l'AERES, le MOISA a organisé peu de colloques ou de conférences de portée internationale. De même, la présence de professeurs visiteurs et de post-doctorants sur le campus semble faible. Il conviendrait d'intensifier l'activité sur ces plans, de manière à créer davantage d'interactions avec la recherche internationale tout en accroissant la visibilité des travaux de l'unité.

Le comité souhaite aussi attirer l'attention des tutelles sur la nécessité d'épauler une telle politique par des recrutements adéquats, en particulier dans les institutions où la composante recherche joue ou devrait jouer un grand rôle (INRA, Montpellier Sup Agro). De ce point de vue, les départs à la retraite ou en mobilité, déjà actés ou prévisibles, de nombreux chercheurs confirmés obligent les tutelles, si elles veulent préserver un pôle de recherche dont la pertinence des thématiques ne fait pas de doute, à réfléchir à une politique beaucoup plus active de recrutements ou de mobilité de chercheurs déjà sur une trajectoire de publiants et susceptibles de contribuer à une meilleure insertion nationale et internationale de l'équipe. Cela vaut pour les économistes et les gestionnaires, mais aussi pour la composante sociologique.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Comme nous l'avons déjà souligné, l'interaction du MOISA avec son environnement immédiat (régional) et plus large (Méditerranée, grâce entre autres à l'ancrage du CIRAD et de l'IAMM ; et de façon encore plus étendue avec les pays en développement grâce au CIRAD en particulier) est un point très fort de cette équipe, qu'il convient de maintenir et même de renforcer (peut-être au prix d'un certain recentrage en termes de pays). Les recherches menées par l'unité correspondent à une demande sociale forte, et elle remplit bien son rôle à cet égard. Il convient de le souligner car cela aide en partie à comprendre certaines déficiences au niveau des stratégies plus académiques. Mais il conviendrait de mieux valoriser la richesse de ces liens et des études qui les sous-tendent par une politique plus active de transformation et diffusion scientifique de ces travaux. Une dynamique accrue expertise/recherche ne peut que profiter à terme à ces deux dimensions et à l'unité. Il importe que les tutelles ayant un penchant naturel, en raison de leurs missions respectives, pour telle ou telle dimension en prennent davantage conscience.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Il s'agit là aussi d'un point fort. Suite au rapport précédent de l'AERES (2009), le MOISA a su simplifier sa structure (quoique la participation aux différentes instances soit un peu pléthorique ; mais cela semble avoir facilité une plus grande coordination et des approches plus consensuelles). Le resserrement sur trois axes devrait permettre d'aller encore plus loin en ce sens.

L'unité dispose d'un encadrement logistique très satisfaisant, avec un personnel administratif et des moyens mutualisés qui semblent maintenant bien rodés. La plateforme commune de documentation s'accompagne d'une mobilisation assez exceptionnelle du personnel au bénéfice des chercheurs et des doctorants et, en retour, participe à la motivation du personnel. Plusieurs ITA sont associés à la formation des jeunes chercheurs ou au 'recyclage' des plus anciens. Ils co-signent même des articles, et jouent un rôle clé dans la gestion des bases de données qui est une

dimension très importante de l'activité du MOISA. Tous les témoignages recueillis vont dans le même sens et font état d'une vie de l'unité qui satisfait ses membres.

Un bémol à apporter, qui ne tient pas à l'unité, vient de la complexité des procédures liées à la présence de plusieurs établissements exercant la tutelle du MOISA, complexité qui semble aussi affecter les gestions de carrière dans la mesure où les critères diffèrent sensiblement d'une institution à l'autre, ce qui n'est pas sans créer des tensions y compris dans la définition des projets de recherche, puisque la valorisation de telle ou telle activité varie selon la tutelle. Il conviendrait que les tutelles mènent une réflexion conjointe poussée à ce sujet.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Le MOISA est rattaché à l'Ecole Doctorale d'Economie-Gestion de l'Université Montpellier 1 (ED 231). La rencontre avec les doctorants et avec les responsables de l'Ecole Doctorale donne lieu à une appréciation très positive du comité d'experts. L'animation scientifique est assurée par des séminaires internes par axe, par des séminaires transversaux (sans doute plus difficiles à organiser en raison de la diversité des thèmes et surtout de la diversité des localisations ; mais l'unité paraît avoir trouvé un certain équilibre à ce sujet, par exemple en faisant tourner les lieux de réunion entre les sites). Les comités de suivi de thèses sont jugés très positivement par les représentants des doctorants (qui avaient procédé à une enquête auprès de l'ensemble des doctorant) et sont considéres comme assurant un excellent suivi par les responsables de l'école doctorale.

Les doctorants sont aussi vivement encouragés à participer à des colloques, à séjourner à l'étranger, à travailler à des publications (20 % des publications impliquent des doctorants, parfois comme premiers signataires). Cependant l'effort de sensibilisation des doctorants à ce sujet doit être maintenu compte tenu du fait que beaucoup d'entre eux se destinent à la recherche ou à l'enseignement, d'après les données recueillies sur le contrat qui s'achève. Tous les doctorants, sans exception, bénéficient d'un financement et, lors de la rencontre, les représentants des doctorants confirment le soutien financier apporté par l'unité en ce sens. L'encadrement des doctorants semble donc très satisfaisant, mais cela ne doit pas conduire à relâcher la pression sur les chercheurs non titulaires d'une HDR pour qu'ils oeuvrent dans le sens d'une soutenance de ce diplôme. Le nombre d'HDR reste en effet encore trop faible (16 HDR pour 46 chercheurs et enseignants-chercheurs ayant des obligations de recherche).

Les doctorants ont plus particulièrement insisté sur leur appréciation des très bonnes conditions de travail, de la disponibilité des directeurs de thèse, des chercheurs et des personnels du centre de documentation. Ils ont aussi fait état de la bonne insertion dans les axes de recherches et de la bonne circulation de l'information entre eux, malgré la dispersion géographique. Ils apprécient aussi beaucoup l'interdisciplinarité et le mélange d'expertise et de recherche. Les doctorants ont cependant exprimé trois réserves qu'il convient de considérer: (1) ils souhaitent une meilleure prise en compte, assez tôt dans le processus de thèse, de leur insertion professionnelle après la thèse ; (2) ils souhaitent une clarification rapide des exigences concernant la thèse (thèse sous forme d'articles vs. thèse plus classique, le problème renvoyant en partie à la diversité des critères selon les disciplines) ; (3) les séminaires doctorants demanderaient à être repensés car la participation souffre de la dispersion des sites et, surtout, les doctorants sont réticents à des présentations devant les chercheurs confirmés. Ils envisagent à ce sujet l'organisation d'un séminaire propre aux seuls doctorants.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le projet scientifique présenté dans le rapport et par les responsables de l'unité lors des réunions de décembre entend recentrer la recherche du MOISA sur les questions de sécurité alimentaire et de durabilité. Le projet se décline en différents thèmes, ayant traits aux stratégies des acteurs (entreprises et familles, principalement) et à l'environnement institutionnel (définition des règles, existence de normes plus ou moins formelles, et conditions de leurs mises en œuvre au niveau de l'Etat et des organisations – y compris les ONG). Le projet se traduit par une réorganisation (concrètement la fusion des axes 'NORMES 'et 'MAISA' sous un ensemble appelé COPAAD, « coordinations et politiques pour l'agriculture et l'alimentation durables ») autour de trois axes, centrés respectivement sur les macro-acteurs et les acteurs des filières avec accent sur les règles et dispositifs de coordination (COPAAD), sur les producteurs et leur articulation aux institutions rurales (« Agricultures en mutation, stratégies des ménages et gestion des ressources » - ASG) et sur les consommateurs et les entreprises avec un accent mis sur la gouvernance ((« Recherches sur les gouvernances consommateurs, entreprises et filières agro-alimentaires et rurales » - REGAAL).

Ce projet apparaît pertinent sur le fond, mais manque de clarté quand aux objectifs précis qui sont visés et au découpage des thèmes entre les trois axes. De ce point de vue, le projet ne semble pas encore complètement mûr, et le comité encourage fortement la direction et les membres de l'unité à consacrer du temps à une meilleure définition du projet et des stratégies de recherche que celui-ci implique, en particulier pour tenir compte du savoir-faire et des intérêts distincts des différents membres et de leurs insertions institutionnelles variées. On aimerait, par exemple, compte tenu des thèmes retenus comme prioritaires pour le nouveau contrat, que les places respectives de l'expertise (sur laquelle il convient de capitaliser dans la durée) et de la recherche 'pure' soient ainsi mieux précisées, et que les partenariats et coopérations avec d'autres entités académiques et de recherche soient eux aussi précisés.

Toujours dans cette même perspective d'une stratégie de recherche mieux définie, le positionnement de l'unité et des tutelles au regard des recrutements à faire manque de clarté. Ce problème semble récurrent, si on en juge par les conclusions du rapport de la précédente évaluation AERES. Du côté de l'unité, les demandes de recrutement (qui semblent ne compenser que très partiellement les départs) paraissent davantage orientées vers des profils familiers pour l'unité que vers des profils permettant un meilleur rééquilibrage entre expertise et recherche dans la perspective de la thématique retenue comme prioritaire et qui est effectivement porteuse (le rôle des acteurs et des institutions dans la sécurité alimentaire et sanitaire). Le comité ne peut qu'encourager très vivement l'unité à discuter très sérieusement la stratégie de recrutement (autrement que pour satisfaire les demandes particulières de tel ou tel axe) et à faire valoir cette stratégie auprès des tutelles. Du côté de ces dernières, on a le sentiment d'une absence de réflexion sur ce sujet, pourtant central. Malgré les difficultés que cela représente, compte tenu des missions assignées aux uns et aux autres, il semble urgent qu'un dialogue soit établi entre les tutelles pour discuter sur le fond cette question des recrutements, de manière à capitaliser le potentiel d'expertise tout en recentrant et consolidant la recherche spécifique à l'unité. Par exemple, il semblerait judicieux que le comité de direction et les tutelles réfléchissent conjointement aux moyens de renforcer l'interdisciplinarité existante plutôt que de diversifier les compétences. Le comité d'experts tient en effet à insister sur la nécessité pour le MOISA de renforcer son potentiel interne, à la frontière de l'économie appliquée, de la sociologie et de la gestion, et d'aller chercher dans des relations beaucoup plus suivies avec les unités françaises et étrangères travaillant sur ses thèmes et/ou développant des approches similaires les compléments de compétence (par exemple du côté de la modélisation, ou des développements récents en économie sociologique) que le MOISA seul ne pourrait assurer.

Comme indiqué dans nos recommandations, il y a une convergence sur la pertinence des thèmes de recherche poursuivis. L'unité bénéficie d'une image très positive dans les milieux professionnels et de décideurs publics de la région, et même au-delà, grâce à son implantation de longue date sur le bassin méditerranéen et dans les pays en développement. Cela a permis une accumulation de données et le développement d'une expertise qu'il faut conserver et mieux valoriser.

Par ailleurs, l'unité bénéficie aussi de synergies avec l'environnement montpelliérain où les sciences concernées par le développement de l'agriculture et de l'agro-alimentaire occupent historiquement une place importante. Le projet «*SURFOOD* » qui implique 16 unités de recherche du site de Montpellier opérant dans des disciplines différentes illustre bien ce potentiel. Il y là aussi une dynamique possible, à condition d'éviter le risque de dispersion et de concentrer les moyens sur ses points forts tout en étant attentif à développer davantage des liens avec les unités de recherche en pointe sur des thèmes similaires en dehors de la région. Il s'agit moins de diversifier les ancrages dans des paradigmes variés et souvent concurrents que de renforcer le savoir-faire acquis en le confrontant davantage aux recherches en cours en France et à l'étranger dans des domaines voisins.

L'interdisciplinarité est une force de l'équipe mais aussi, comme c'est souvent le cas, une source de faiblesse. Des synergies semblent s'être mises en place entre économistes, gestionnaires et sociologues. Il convient de les renforcer, tant à travers les projets de recherche qu'à travers l'expertise, par exemple dans la valorisation académique de celle-ci. La politique de recrutement doit tenir compte de cette double nécessité. L'interdisciplinarité pose aussi, on le sait, des problèmes de valorisation scientifique, en raison de la diversité des supports considérés comme particulièrement valorisant dans les différentes disciplines. L'unité doit être attentive à ce problème délicat, sans doute par la recherche d'un meilleur équilibre entre expertise et valorisation scientifique de cette expertise (la valorisation 'sociétale' semble mieux assurée).

Des efforts importants ont été manifestement fournis ces dernières années, d'une part pour rendre cumulables les données et les connaissances recueillies grâce à l'expertise, d'autre part pour aiguiller la production scientifique des chercheurs. L'essai doit être transformé, ce qui aux yeux du comité d'experts passe par une meilleure valorisation de l'originalité de la recherche menée, par plus d'innovation créatrice, et par une politique de recrutement adéquate. Ceci requiert une stratégie mieux définie, tant par l'unité que par les tutelles, et une insertion accrue dans les réseaux nationaux et internationaux pertinents au regard de la stratégie adoptée.

4 • Déroulement de la visite

Dates de la visite

Début : Lundi 9 Décembre 2013 à 12 heures

Fin : Mardi 10 Décembre 2013 à 16 heures

Lieu de la visite :

Institution : INRA

Adresse: 2 Place Pierre Viala, 34060 Montpellier Cedex 1

Déroulement ou programme de visite

La visite s'est déroulée sur deux jours.

Le lundi 9 Décembre 2013 a été consacré à la présentation générale du MOISA, suivie de la présentationdes quatre axes actuellement existants et de leur bilan par les responsables respectifs. Une salle de conférence avait été prévue à cet effet, avec l'équipement adéquat (vidéoprojection). Les présentations ont été suivies de discussions avec le comité d'experts, dans une ambiance constructive. Ont participé à cette première journée de nombreux membres du MOISA (chercheurs, doctorants, ITA), avec une représentation équilibrée des différentes composantes (en autant qu'on puisse en juger par les discussions, y compris informelles, lors des pauses). On notera qu'il s'agissait d'un public très attentif et manifestement intéressé et motivé.

Le mardi 10 Décembre 2013, le comité d'experts a consacré la matinée à l'audition à huis-clos des représentants des tutelles ainsi que des représentants des doctorants (trois d'entre eux, choisis par l'ensemble des doctorants rattachés aux différentes tutelles) et des ITA. Toutes les présentations ont été suivies de discussions. La rencontre avec les tutelles a permis de clarifier de nombreux points, en particulier les questions de gouvernance de l'équipe et de ses orientations de recherche compte tenu de la diversité des objectifs des tutelles. Le comité a été par ailleurs impressionné par la qualité, la motivation, et le degré de satisfaction exprimé par les représentants des ITA (nombreux à participer) et des doctorants. L'après-midi, le comité s'est réuni à huis-clos pour faire le bilan et préparer les éléments du rapport.

5 • Observations générales des tutelles

Unité Mixte de Recherche
MOISA
Marchés Organisations
Institutions Stratégies d'Acteurs

Observations sur le rapport d'évaluation AERES de MOISA

Nous remercions vivement la Commission pour son travail important et constructif d'évaluation de l'unité. Nous avons bien noté et partageons l'appréciation des divers points positifs de Moisa, et en particulier les suivants: pluridisciplinarité, progrès dans les publications, pertinence des questions, insertion dans les réseaux professionnels, gouvernance, interactions entre chercheurs de tutelles différentes, satisfaction des ingénieurs et doctorants (notamment vis-à-vis du soutien logistique), qualité du travail des documentalistes, mise en place d'une démarche de qualité pour les bases de données. Nous partageons la nécessité de poursuivre les efforts de publications dans des revues à bon facteur d'impact, y compris généralistes. Nous travaillerons également comme vous le suggérez, sur le projet de recherche, afin de préciser les objectifs et les collaborations avec d'autres équipes de recherche, en France et à l'international, à travers notamment l'accueil de chercheurs et enseignants-chercheurs. Nous nous engageons aussi à œuvrer pour une meilleure visibilité de l'unité à l'international par l'organisation d'un colloque international, un meilleur repérage des équipes de recherche en sciences sociales travaillant sur les questions d'alimentation (en particulier grâce au nouveau dispositif de veille partenariale mise en place par l'équipe de documentation), et une plus forte association à nos projets de recherche d'équipes internationales complémentaires. Nous maintiendrons le souci de recherche académique, et les publications et expertises à destination d'un large public, en particulier professionnel et politique. Enfin, nous avons bien noté que l'ensemble des éléments évoqués ci-dessus, comme la politique de recrutement, doit être réfléchi simultanément à la stratégie scientifique.

Nous partageons la préoccupation relative aux recrutements eu égard au déséquilibre entre sorties et entrées au cours du dernier quadriennal et la déformation de la pyramide des âges. Nous retenons la nécessité d'une réflexion globale sur la stratégie de recrutement, au sein du comité de direction ainsi qu'avec l'ensemble des tutelles, dans une perspective de consolidation de la recherche spécifique à l'unité, de renforcement de l'interdisciplinarité existante, et de renforcement de nos capacités d'innovation créatrice, en relation avec la stratégie scientifique.

CIHEAM
IAM MONTPELLIER

cirad

INRA
SCIENCE & IMPACT

Montpellier SupAgro

Etienne Montaigne

Directeur de Moisa

2, place Pierre Viala, 34060 Montpellier Cedex 1 - France
Tél. : + [33] (0)4 99 61 25 51 - Fax : + [33] (0)4 67 63 54 09 - E-mail : sd-moisa@supagro.inra.fr